



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du Mercredi 4 Décembre 2024

Date de convocation

Le 22 Novembre 2024

**Nombre
d'Administrateurs**

En exercice..... 17

Présents..... 12

Votants..... 13

DL-2024-21

Objet

**Approbation de la
décision modificative
N°1**

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 04 Décembre à Dix-Huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente.

Étaient Présents :

Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente, Madame Mathilde BARBIEUX, Monsieur Jean-Claude VILLAIN, Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, Madame Jeanne-Marie BINOT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno LECLERCQ, Monsieur Frédéric DEROT, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY.

Étaient Absents excusés :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, Monsieur Joël QUENTIN, (donne procuration à Madame Alice DUPONT-DONNET)

Étaient Absents :

Madame Martine WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

Exposé :

Vu la délibération 2021-12 adoptant le budget primitif du CCAS pour l'année 2024,

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Suite à des mouvements de personnel de la ville vers le CCAS, il est nécessaire d'abonder le chapitre 012 « charges de personnel » afin de pourvoir aux dépenses liées à la rémunération des agents.

.../...

Il est possible de réduire le chapitre 023 (virement à la section d'investissement en dépense de fonctionnement) et le chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement en recette d'investissement) du même montant afin de dégager des liquidités en dépense de fonctionnement et de réaliser les écritures suivantes :

FONCTIONNEMENT DEPENSE	
Chapitre	Montant
012 charges de personnel	45 000 €
023 virement à la section d'investissement	-45 000,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSE	
Chapitre	Montant
21 immobilisations corporelles	-45 000,00 €

RECETTE D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Montant
021 virement à la section de fonctionnement	-45 000,00 €

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- **D'approuver** la décision modificative numéro 1 concernant les transferts de crédits mentionnés ci-dessus sur le budget primitif 2024
- **D'autoriser** le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Conseil d'Administration,
 Oui l'exposé de Madame La Vice-Présidente,
 Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ,

- **Approuve** la décision modificative numéro 1 concernant les transferts de crédits mentionnés ci-dessus sur le budget primitif 2024
- **Autorise** le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE
 Président.



Affiché le

Transmis en Sous-préfecture le 12/12/2024

Document exécutoire à compter du 12/12/2024

Notifié à l'intéressé le

Publié le 25/03/2025